

RAPPEL :

SÉANCES DU CONSEIL 2025

Prochaine séance du conseil municipal : Lundi 3 février à 19 h 30 au nouvel édifice municipal.

CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mercredi 29 janvier :

Recyclage (bleu)

Mardi 4 février :

Déchet (vert)

Mercredi 12 février :

Recyclage (bleu)

Jedi 13 février :

Matières organiques (brun)

Mardi 25 février :

Déchet (vert)

Mercredi 26 février :

Recyclage (bleu)

Mercredi 12 mars :

Recyclage (bleu)

Jedi 13 mars :

Matières organiques (brun)

Mardi 18 mars :

Déchet (vert)

LA BIBLIOTHÈQUE OLIVAR-ASSELIN

Pour suivre les activités et les nouveautés de la bibliothèque Olivar-Asselin, consultez sa page Facebook, mise à jour quotidiennement.

Heures d'ouverture :

Mardi

10 h à 11 h

Mercredi

16 h à 17 h

Samedi

13 h à 14 h



BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal a officiellement emménagé dans ses nouveaux locaux!

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h

Vendredi :

Ouvert en avant-midi **sur rendez-vous seulement**. Fermé en après-midi.

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AVEC L'UN DE

NOS SERVICES : 418 775-7050

- Administration : #2600
- Direction : #2602
- Développement : #2606
- Marché public : #2610
- Urbanisme : #2601
- Garage municipal : #2605
- Bibliothèque : #2607
- Loisirs, culture et vie communautaire : #2612

Suivez-nous sur  

+ d'infos :

www.sainte-flavie.net



La Marée

Journal local des flaviens et flaviennes



JANVIER 2025



LE MOT DU MAIRE

Chèr·es Flavien·nes,

En ce début d'année 2025, je tiens à vous adresser, au nom du conseil municipal et de toute l'équipe de Sainte-Flavie, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de succès. Cette nouvelle année s'annonce riche en projets et en opportunités pour notre communauté, et nous sommes déterminés à continuer de bâtir un avenir dynamique, inclusif et durable pour tous.

L'année 2024 nous a permis de concrétiser plusieurs avancées majeures, telles que le projet de recharge de plage, la modernisation de nos infrastructures et le développement d'espaces communautaires.

Ces réalisations, issues d'une gestion rigoureuse et de l'engagement collectif de vos élus et de nos citoyens, vont bien au-delà des besoins immédiats. Elles jettent les bases d'un développement durable, renforçant le sentiment d'appartenance tout en créant de nouvelles opportunités de rassemblement, de dynamisme local et d'amélioration de notre qualité de vie.



En 2025, plusieurs priorités occuperont notre énergie, auxquelles s'ajoutent de nouveaux projets, pour n'en nommer que quelques-uns : le lancement d'un budget participatif, la création d'un comité sur la sécurité, le développement de la rue Bellevue/Ouellet et la mise en œuvre du plan stratégique 2025-2030, qui orientera nos actions futures.

Sainte-Flavie, porte d'entrée de la Gaspésie, reflète un équilibre harmonieux entre son riche héritage et une vision tournée vers l'avenir. En cultivant des relations humaines fortes, en valorisant notre patrimoine, notamment nos racines agricoles, en dynamisant notre économie et notre attractivité touristique, et en protégeant notre environnement, nous renforçons notre identité tout en bâtissant une communauté solidaire et résiliente.

Je tiens à saluer le dévouement de nos employés municipaux, de nos bénévoles et de tous ceux qui participent activement à notre vie collective. Votre engagement fait notre force et notre fierté.

Ensemble, faisons de 2025 une année marquée par la solidarité, la créativité et l'épanouissement collectif. Continuons à rêver grand pour Sainte-Flavie et à concrétiser ces ambitions avec passion et détermination.

Maintenant, au boulot !

**Jean-François Fortin,
Maire de Sainte-Flavie**

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de lotissement 2011-05. Prenez avis que : Lors de la séance du 18 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 2024-06, modifiant le règlement de lotissement 2011-05. Cette modification porte sur les dimensions des terrains entièrement desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 3 février 2025, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 775, route Flavie-Drapeau, Sainte-Flavie. Lors de cette assemblée, une personne désignée par le conseil présentera le projet de règlement et recueillera les commentaires des citoyens et des organismes intéressés.

Objectif du règlement :

Le projet vise à établir des largeurs maximales pour les terrains de certaines catégories de constructions résidentielles, dans les secteurs entièrement desservis par les services d'aqueduc et d'égout. Cette mesure a pour but d'optimiser la rentabilité des services publics municipaux.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site Internet de la municipalité à l'adresse : www.sainte-flavie.net.

Certaines dispositions de ce projet sont susceptibles d'approbation référendaire. Le territoire visé inclut toutes les zones résidentielles desservies ou prévues pour être desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux.

LA COLLECTE DE DÉCHETS

Cet hiver, les poubelles seront ramassées aux 3 semaines. Une pratique déjà en place dans plusieurs municipalités du Québec.

Pourquoi ce changement? Ce choix s'inscrit dans une démarche collective de réduction à la source. Contrairement à une idée reçue, les déchets ne disparaissent pas après leur collecte : leur transport et leur enfouissement génèrent des coûts élevés pour vos taxes et des impacts environnementaux considérables.

La collecte aux 3 semaines vise à :

- Uniformiser la fréquence sur le territoire
- Réduire les déplacements des camions
- Encourager un tri rigoureux des matières résiduelles

Et si votre bac déborde? Pas d'inquiétude! **En réalité, seulement 4 % de vos déchets domestiques devraient finir dans le bac vert ou noir. Voici comment répartir vos résidus :**

- 45 % : Matières organiques à déposer dans le bac brun, collecté chaque semaine en été. Incluez-y restes de table, retailles de cuisine, papiers et cartons souillés (ex. serviettes de table, boîtes de pizza).
- 37 % : Matières recyclables à déposer dans le bac bleu. Cela comprend les contenants, emballages et imprimés tels que pots de yogourt, boîtes de conserve, emballages de croustilles et papier. Rincez les contenants souillés avant de les déposer.
- Le reste : Encombrants, piles, ampoules, matériaux de construction et résidus domestiques dangereux (ex. peinture, huile) doivent être acheminés à l'écocentre ou à un point de dépôt approprié.

Si vous générez beaucoup de déchets, vous pouvez vous procurer un second bac noir ou vert en quincaillerie.



LA RECHARGE DE PLAGE



Avec le projet de recharge de plage qui s'est terminé en décembre, voici un retour sur les enjeux côtiers, les défis climatiques et l'importance de cette initiative pour Sainte-Flavie.

1. LES ALÉAS CÔTIERS : SUBMERSION ET ÉROSION

Un aléa est un événement naturel ou anthropique susceptible d'engendrer des dommages. Plusieurs aléas naturels côtiers (liés avec la proximité à la côte) sont présents à Sainte-Flavie.

- **La submersion côtière** est caractérisée par une inondation par la mer des terrains côtiers de faible altitude. Elle se produit lors du passage d'une tempête et elle est amplifiée quand elle arrive en même temps qu'une marée haute ou lors d'épisodes de grandes marées. Le risque de submersion côtière est aussi accentué par le déferlement des vagues lors des tempêtes, projetant l'eau avec une grande force, et la projection de débris vers la côte, menaçant la sécurité des personnes, des usagers de la route ainsi que les bâtiments et les infrastructures le long de la côte. Les plages du cœur du village de Sainte-Flavie sont vulnérables à la submersion côtière, où plusieurs bâtiments peuvent se retrouver sévèrement inondés.
- **L'érosion côtière** est un processus naturel qui modifie les côtes. Sous l'action du courant, des vagues et de l'alternance de gel et de dégel, les sédiments composant les rives se détachent et sont emportés par l'eau, ce qui occasionne le recul des côtes vers les terrains habités. De même, l'érosion amplifie les dommages causés lors des événements de submersion. Le littoral du centre-ville de Sainte-Flavie est vulnérable à l'érosion côtière, particulièrement lorsque des conditions de grandes marées sont combinées au passage d'un système météorologique dépressionnaire ou à de forts vents, ce qui génère de très hauts niveaux d'eau. L'attaque frontale des vagues a alors pour effet d'éroder les hauts de talus et d'engendrer des reculs importants.

LA RECHARGE DE PLAGE

2. LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES ALÉAS À SAINTE-FLAVIE

Les aléas qui affectent les plages de Sainte-Flavie sont fortement influencés par les changements climatiques en lien avec le rehaussement du niveau de la mer, la disparition de la glace à la dérive sur le Saint-Laurent, ainsi que l'augmentation du nombre de tempêtes effectives (Lasalle-NHC, 2023).

- **Rehaussement du niveau marin**

Sous l'effet des changements climatiques, une augmentation des niveaux d'eau est à prévoir. Sur un horizon de 50 ans (2020-2070), les dernières projections du scénario de changements climatiques RCP8.5 font état d'un rehaussement du niveau de la mer entre 27 cm et 48 cm (Lasalle-NHC, 2023). Ces niveaux d'eau plus élevés permettront aux vagues d'atteindre plus facilement et plus fréquemment la terrasse de plage de Sainte-Flavie, puis de provoquer des reculs de la plage et de la submersion côtière plus sévères.

- **Disparition progressive de la glace à la dérive**

Selon une étude réalisée par l'ISMER et l'UQAR (2016 citée dans Lasalle NHC, 2023), une concentration de 50 % de glace à la dérive sur le Saint-Laurent permet d'atténuer l'effet des vagues. Cependant, la période durant laquelle il y a présence de plus de 15 % de glace à la dérive a tendance à se raccourcir pour la période 1980 à 2015 et une extrapolation des tendances pointe vers une absence quasi totale de glace à la dérive entre 2040 et 2055 (Lasalle-NHC, 2023).

Lasalle NHC (2023) constate que l'absence de glace à la dérive en hiver aura pour effet d'augmenter le nombre d'heures de tempête pouvant affecter la côte de 25 % vers 2040-2055 puisque les mois de janvier et février deviendront propices à la génération de fortes vagues. Les événements de tempêtes avec de grosses vagues seront donc plus fréquents en climat futur, ce qui augmentera l'intensité de l'érosion et de la submersion côtière par la remontée des vagues à la côte.

DECK HOCKEY À SAINTE-FLAVIE!

Vous aimeriez faire partie d'une équipe de dek hockey pour la saison 2025? Des matchs intermunicipaux sont prévus!

Rencontre d'information et de lancement :

📅 Mercredi 12 février 2025

🕒 18 h 30

📍 Centre municipal de Sainte-Flavie
(entrée communautaire)

Inscription ou questions?

Envoyez-nous votre nom et vos coordonnées :

✉ activites@sainte-flavie.net

☎ 418-775-7050, poste 2612



RAPPEL IMPORTANT POUR L'HIVER!

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur les chemins publics entre 23 h et 7 h, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Cette règle vise à faciliter le déneigement et à assurer la sécurité de tous cet hiver. Merci de votre collaboration!



HORAIRE DE LA PATINOIRE ET DE L'ANNEAU DE GLACE



Jour	Après-midi	Soirée
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi au vendredi	Fermé	18 h à 21 h
Samedi et dimanche	13 h à 17 h	18 h à 21 h

- * Patinage libre sur l'anneau de glace
- * Hockey sur la patinoire

Entrée par
l'Espace sportif



JARDIN COMMUNAUTAIRE

C'est le moment de réserver votre parcelle pour la prochaine saison de jardinage! Profitez d'un espace pour cultiver vos légumes, fines herbes et fleurs tout en partageant des moments avec la communauté.

Inscrivez-vous dès maintenant!
☎ 418-775-7050, poste 2612
✉ activites@sainte-flavie.net

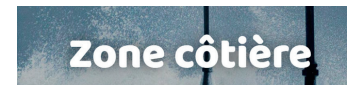
3. PROTÉGER SAINTE-FLAVIE AVEC UNE RECHARGE DE PLAGE

Les effets des changements climatiques sur le rehaussement du niveau marin et la disparition progressive du couvert de glace sur le Saint-Laurent augmentent la probabilité d'occurrence d'épisode d'érosion et de submersion côtières à Sainte-Flavie.

Si aucune mesure n'avait été prise, l'augmentation de la probabilité d'occurrence d'un événement de tempête majeure aurait pu causer un danger réel pour la vie des personnes, des pertes importantes de terrain et des dommages aux bâtiments ainsi qu'aux infrastructures dans un secteur fortement urbanisé. Malgré la présence d'un enrochement, la route 132 se trouve aussi exposée à la submersion côtière, au déferlement de vague et à la projection de débris. En plus de ces impacts directs, les effets collatéraux d'un nouveau sinistre à Sainte-Flavie auraient pu être particulièrement dommageables pour la vitalité économique, le rayonnement touristique et la santé des citoyens de la communauté.

Considérant l'intensité de ces aléas combinés et les impacts des changements climatiques sur leur probabilité d'occurrence, le projet d'aménagement d'une recharge de plage incarne une solution durable pour Sainte-Flavie et vise à atténuer les conséquences potentielles d'un événement de tempête en plus de permettre de protéger le noyau villageois. Cet ouvrage de protection côtière permettra d'atténuer le risque lié à l'érosion et submersion côtières à un niveau négligeable à faible et de protéger efficacement la sécurité des personnes et des infrastructures pour une durée minimale de 30 ans selon les projections climatiques du futur.

+ Saviez-vous qu'un dossier détaillé est disponible sur notre site web, dans la section **Zone Côtière** ?



LES COURS À VENIR



COURS DE KARATÉ AVEC MARTIN SINCLAIR

Session du 14 janvier au 8 mai

Mardi : 19 h à 20 h 30 ou Jeudi : 19 h à 20 h 30

Séance d'inscription :

Mardi 14 janvier à 18 h 30

📍 Entrée par l'Espace communautaire de Sainte-Flavie

INFORMATION :

📞 Pour plus d'informations, contactez Martin Sinclair : 418-560-4822

COURS DE YOGA VINYASSA AVEC TAMARA ROY-STANG

COMPLET

📍 Entrée par l'Espace Sportif

Des séances Vinyassa basées sur des postures en continu qui apportent force, souplesse et maîtrise du corps. À travers les enchaînements on recherche : l'harmonie entre le souffle et le mouvement, l'union entre l'alignement du corps physique et la prise de conscience du moment présent.

Hiver 2025 YOGA À SAINTE-FLAVIE



- Pour tous les niveaux
- Session de 12 cours
- Du 14 janvier au 8 avril 2025
- Nouveau pavillon de Sainte-Flavie
- Avec Tamara Roy-Stang



COURS DE DANSES TRADITIONNELLES EN LIGNE AVEC JEAN-CLÉMENT LAVOIE

Session du 20 janvier au 24 mars

Lundi, 13 h à 16 h ----- 50 \$

📍 Entrée par l'Espace communautaire

Venez danser avec nous! Des cours de danses traditionnelles en ligne et en couple avec Jean-Clément Lavoie. Aucune expérience requise, pas besoin d'avoir un.e partenaire de danse.

INSCRIPTION :

sainte-flavie.net

📞 418-775-7050, poste 2612

Pickleball à Sainte-Flavie

OUVERT À TOUS!

DU 7 JANVIER AU
12 JUIN 2025

TOUS LES MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS
DE 13 H À 16 H | GRATUIT

PRÊT DU
MATÉRIEL
SUR PLACE

PICKLEBALL

Session du 7 janvier au 12 juin

📍 Entrée par l'Espace communautaire

Mardi : 13 h à 16 h
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 13 h à 16 h

Prêt du matériel sur place!

INFORMATION :

📞 418-775-7050, poste 2612

✉ activites@sainte-flavie.net